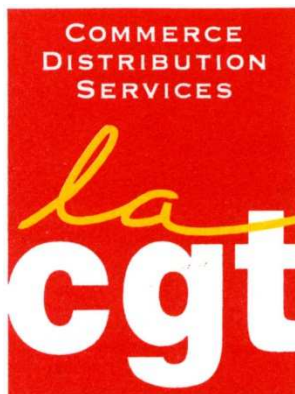


Communication Clic-P

Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris



Loi Macron : François Hollande se rallie au coup d'état permanent.

Malgré ce passage en force, nous poursuivrons le débat parlementaire. (...) C'est une (...) violation des droits du Parlement(...), une brutalité, un déni de démocratie, une manière de freiner ou d'empêcher la mobilisation".

Ces propos étaient tenus par François Hollande en 2006, à propos de l'utilisation par Dominique de Villepin de l'article 49.3 de la Constitution.

Autres temps, autres mœurs ?

Alors qu'Emmanuel Macron a cédé aux lobbies des notaires, il a su rester sourd aux critiques des représentants des salariés face aux dispositifs régressifs de sa loi (déréglementation du travail du dimanche et de nuit, licenciements économiques, délit d'entrave, Conseils de prud'hommes).

C'est cette souplesse d'échine avec les nantis et les puissants et cette dureté envers les plus fragiles qui lui vaut aujourd'hui de perdre une partie de sa majorité et d'être contraint de violer l'Assemblée nationale en usant du 49.3.

Plus que jamais, nous restons déterminés à nous battre contre cette loi de régression, mais aussi pour un changement de nos institutions qui bannisse la pratique récurrente du coup d'État permanent.

Fait à Paris, le 17 février 2015

Contacts CLIC-P :

- SICD-CFDT : Alexandre Torgomian - syndicat@cfdt-commerce.fr
- SECI-Unsa : Eric Scherrer - e.scherrer.seci@free.fr
- CGT : Karl Ghazi - uscommerceparis@free.fr
- SUD : Laurent Degousée - sudcommerce@yahoo.fr



COMMERCE INTERDÉPARTEMENTAL
ILE-DE-FRANCE (SCID)